

EMBAUCHER UN HANDICAPÉ MENTAL ? BAH VOYONS !

Quelle qu'en soit l'origine, le handicap mental impacte fortement la vie professionnelle. Il réduit les facultés intellectuelles et donc la faculté d'apprentissage, la compréhension, la concentration ou encore la mémorisation des informations. L'autonomie de la personne est limitée. **Mais avec un accompagnement humain, des missions adaptées à ses capacités et un environnement bienveillant, l'emploi est possible... Même en entreprise dite « classique » !**

*Des solutions existent pour concilier
handicap mental et emploi.
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21 du 21 mars dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'agefiph

